Le Courrier du Parc

2 620 exemplaires - N°108 - 4e trimestre 2024

bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

P 202053
Bureau de dépôt Arlon 1

Au sommaire :

Distribution de plants de haies 2
Rendez-vous du Parc ..... 3 & 4
Les envahisseurs : l'ambroisie à feuilles d'armoise 5
Les nichoirs, comment éviter d'en faire des mangeoires ! ..... 6 & 7
La pollution lumineuse et l'insécurité 8

©Olivier Oswald

Le bulletin d'information trimestriel sur les activités du Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Maison du Parc :
Voie de la Liberté 107 à 6717 Attert
parcnaturel@attert.be
www.pnva.be

Pour nous contacter : 063/22 78 55

Rédaction & relecture : Maxime Doffagne, Nathalie Druart, Adrien Holleville, Sylvie Hubert et Renata Witkowska.
Mise en page : Nathalie Druart
Editeur responsable : Sylvie Hubert
Imprimé sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Avec le soutien de :
Commune d'Attert
Wallonie environnement SPW

Distribution de plants de haies le 23 novembre

Dans le cadre de la subvention BiodiverCité que la Commune d'Attert a obtenue avec le soutien du Parc naturel, les habitants auront la possibilité d'obtenir des plants de haies. En effet, pour l'année 2024, la Semaine de l'Arbre en Wallonie met à l'honneur, les arbres et les arbustes indigènes !

Privilégiez la haie vive

Les arbustes indigènes qui composent nos haies sont des alliés précieux pour la faune. En effet, ils sont source de nourriture variée (nectar, fruits, feuilles…) en toute saison. Ils peuvent nourrir une faune riche telle que les insectes, les oiseaux et les petits mammifères, qui vont attirer leurs prédateurs respectifs. C'est en partie grâce aux arbustes indigènes qui se regroupent pour former nos haies que nous voyons les renards se promener dans nos champs ou les mésanges survoler nos paysages. Mais en plus d'avoir un effet bénéfique grâce à son ombrage, une haie est un écosystème à part entière et d'une grande valeur biologique. Notamment si on respecte quelques points importants :

- → laisser suffisamment d'espace à la haie pour obtenir une haie vive ;
- → ne pas la tailler chaque année ;
- → En cas de taille, il faut le faire en dehors des périodes de nidification (entre mi-mars jusqu'à fin juillet).

Distribution des plants

Pour réaliser ce havre de paix pour la biodiversité, l'équipe du Parc naturel vous accueillera le **23 novembre** à partir de **10 h jusqu'à midi** à côté des bureaux Bpost d'Attert (voie de la Liberté 105, 6717 Attert) pour la distribution des plants de haies.

Les personnes ayant un lot **réservé ET validé** recevront **gratuitement**, un mélange d'environ une dizaine de plants d'espèces différentes (Aubépine, Cornouiller mâle, Charme, Sureau noir, Noisetier, Hêtre, Groseillier rouge, Églantier, Framboisier et Viorne lantane).

Cela vous permettra, en fonction de l'écartement que vous effectuez, de planter une haie de minimum 10 m à 19 m. De plus, une grande partie des essences proposées vous fourniront des fruits comestibles, ce qui vous permettra de faire de superbes compotes avec les fruits du cornouiller mâle en rajoutant des noisettes du jardin.

En outre, une animation vous sera proposée en continu par l'équipe du Parc lors de la distribution des plants pour vous montrer comment bien planter ces nouveaux plants et pour répondre à toutes vos interrogations sur le bon entretien de vos haies et de vos fruitiers.

Les réservations pour obtenir son mélange se font, via le QR code (ou par téléphone au 063 22 78 55) jusqu'au 19 novembre au plus tard.

Un tirage au sort sera réalisé si la demande dépasse la limite des stocks disponibles. Pour vous confirmer la validation de l'attribution de votre lot, **un email vous sera envoyé le 20 novembre**.

Avec le soutien de la Région wallonne

Un arbre fruitier offert à chaque enfant né entre le 1/11/2023 et le 1/11/2024 habitant la commune d'Attert

Inscription jusqu'au mardi 19 novembre au plus tard via le QR code ou au 063/22 78 55

Distribution lors de la journée de l'arbre le 23 novembre

Rendez-vous du Parc

Les Rendez-vous du Parc

Vous voulez participer à une ou plusieurs activités ? Rien de plus simple. Il suffit de s'inscrire par formulaire ou par téléphone (063/22 78 55).

Le nombre de participants aux balades est limité. Les inscriptions à ces activités seront ouvertes un mois à l'avance.

Toutes les activités de cette fin d'année sont gratuites.

N'oubliez pas de faire tamponner votre bulletin de participation (un par famille) à chaque activité. Vous gagnerez peut-être un des paniers garnis. Pour ce faire, déposer votre bulletin dans notre boîte aux lettres ou lors de la dernière activité le 11 décembre. Bonne chance !

Balade autour des arbres

Dimanche 24 novembre à 14 heures

Pour célébrer la semaine de l'Arbre consacrée aux haies, Adrien, chargé de mission environnement du Parc naturel, vous emmènera en balade dans la forêt.

Cette promenade qui débutera à 14 heures, aura comme but de vous familiariser avec les différentes essences d'arbres et d'arbustes présents sur notre territoire en utilisant leur tronc et leurs dernières feuilles restantes pour les identifier.

Durant 1 h 30, on vous chantera les capacités que ces arbres et ces arbustes ont développées pour prospérer. En effet, est-ce que vous vous êtes déjà demandé pourquoi, les arbres de nos forêts font des fleurs peu visibles alors que les arbustes qui composent les lisières s'habillent de fleurs colorées à chaque printemps ?

Lieu : Nobressart (2 km)
Inscription par formulaire ou téléphone (max 20 personnes)

Inscrivez-vous

Inscrivez-vous à notre newsletter

SCAN ME

Légendes de la Vallée

Mercredi 27 novembre à 20 heures

Vernissage de l'ouvrage **« Légendes de la Vallée de l'Attert »**, paru aux éditions Memory à Sainte-Ode et qui sera présenté par son auteur, Franz Clément, ancien Bourgmestre de Martelange.

Le programme consistera en l'intervention de Sylvie Hubert, Directrice du Parc naturel de la Vallée de l'Attert, auteure de la postface ; Josy Arens, Bourgmestre d'Attert, auteur de la préface ; Thierry Lefèvre, Directeur des éditions Memory ; Roger Wilverts, citoyen d'Attert, conseiller dans la rédaction de l'ouvrage et Franz Clément, auteur de l'ouvrage.

La présentation sera suivie d'un drink offert par le Parc naturel de la Vallée de l'Attert. Le livre sera vendu sur place au prix de 20 € et dédicacé par l'auteur. Par la suite, le livre sera disponible dans nos bureaux.

L'ouvrage de Franz Clément comporte près de 75 légendes recouvrant 17 localités de la commune d'Attert. Il est illustré par des cartes postales anciennes en noir et blanc. Les sources légendaires sont notamment le fameux ouvrage « Wintergrün » de Nicolas Warker, paru en 1890, mais bien d'autres aussi, en particulier les sources et les travaux de plusieurs citoyens de la Vallée de l'Attert.

Lieu : Salle Robert Schumann à Attert
Inscription par formulaire ou téléphone

Inscrivez-vous

Balade sur les légendes

Samedi 30 novembre

Cette promenade menée par Franz Clément permettra d'aller à la rencontre des lieux légendaires des villages de Metzert et Tontelange.

La balade se fera en deux temps : rassemblement à 8 h 45 pour Metzert et retour vers 10 h 30 puis départ pour Tontelange à 10 h 45 et retour vers 12 h 30.

Il est possible de s'inscrire à l'une ou l'autre balade ou les deux.

En cas d'intempéries, les promenades seront remplacées par une séance de narration des légendes par l'auteur à Tontelange de 9 à 11 heures.

L'inscription est obligatoire.

Lieu : Le lieu de rendez-vous sera communiqué après inscription

Inscription par formulaire ou téléphone (max 40 personnes)

Inscrivez-vous

Festival Nature Namur

Mercredi 11 décembre à 20 heures

Soirée « Films amateurs » du Festival International Nature Namur (FINN).

Cette édition 2024 se déroulera ce mercredi 11 décembre pour le plus grand plaisir de nos cinéphiles !

Les organisateurs ont sélectionné 15 films de haute qualité sur la centaine reçue. Avec ces courts métrages de maximum 5 minutes, nous voyagerons des paysages grandioses des profondeurs des abysses jusqu'aux terres froides du Québec pour observer plusieurs rapaces canadiens, en faisant un détour chez nous pour nous glisser dans le terrier de nos renards tout en écoutant le chant du tétras.

Lieu : salle Robert Schuman à Attert
Inscription par formulaire ou téléphone

Inscrivez-vous

SOS BATRACIENS

Chaque hiver, des milliers de grenouilles, crapauds et tritons traversent nos routes pour rejoindre leur site de reproduction. Malheureusement, ils doivent souvent traverser des routes et sont écrasés.

Si vous voulez agir pour la biodiversité, **devenez bénévole lors des migrations de batraciens** et participez au sauvetage d'espèces en plein déclin !

Plusieurs sites connus de migration ont besoin de vous : Post, Tattert ou encore la Platinerie. En fonction du nombre de personnes intéressées, un nouveau groupe de bénévoles pourrait être créé à Louchert. N'hésitez pas à signaler d'autres sites de migration si vous en voyez !

Intéressé.e.s ? ➔ maxime.doffagne@attert.be

Accueil de la biodiversité

Mercredi 29 janvier à 20 heures

La perte d'habitats naturels est sans conteste la première cause de déclin de la biodiversité et l'urbanisation y tient la première place.

Les jardins privés peuvent, selon leur gestion, être de véritables havres de vie sauvage ou au contraire des espaces d'une pauvreté biologique préoccupante.

Ce constat mis sur la table, penchons-nous sur de nombreuses astuces efficaces pour aménager nos jardins et espaces verts de façon à accueillir rapidement et durablement la biodiversité : haies vives, prairies fleuries, massifs de fleurs, mare, abris pour la petite faune... seront autant d'aménagements abordés au cours de cette conférence donnée par Olivier Dugaillez, éco-pédagogue CNB.
Elle sera suivie d'un moment d'échanges.

Lieu : Salle Robert Schuman à Attert
Inscription par formulaire ou téléphone à partir du 25 décembre

Inscrivez-vous

Balades au clair de lune et à l'aube

Samedi 8 février 2025

Départ groupé à 20 h du centre Camille Ney à Ell

Organisation : Syndicat d'Initiative de Ell

Renseignements : F. Bintener +352 621 21 08 18 - syndicat@ell.lu

Samedi 15 février 2025

Départ groupé à 20 h 30 de la Marronnelle à Thiaumont

Organisation : Syndicat d'Initiative du val d'Attert

Renseignements : J. Coibion +32 63 23 62 88 - jules.coibion@skynet.be

Samedi 15 mars 2025

Départ groupé à 7 h sur le parking du Pall Center
Réservation obligatoire

Organisation : asbl Kulturmillen de Beckerich

Renseignements : info@kulturmillen.lu

Prévoir des vêtements chauds et de bonnes chaussures de marche.

Balade au clair de lune, sans lampe de poche ni lampe du GSM !

Tarif : Adulte : 5 € / Enfant - 12 ans : 3 € une boisson comprise

Avec le soutien de :

Organisation :

Les envahisseurs...

II L'ambroisie à feuilles d'armoise

Voici le deuxième article de la série des envahisseurs ! Cet automne nous allons vous parler d'une plante problématique encore peu connue, l'**ambroisie à feuilles d'armoise**.

La période est idéale, car à l'approche de l'hiver, bon nombre d'entre vous achèteront des boules de graines dans le but de nourrir les oiseaux. C'est malheureusement le moyen de propagation principal de cette plante. En effet, elle est arrivée en Belgique par le biais de ces mélanges de graines. C'est en fait une adventice des cultures dans certaines régions de France et notamment dans des cultures telles que le tournesol. Ses graines sont donc récoltées en même temps que celles de tournesol et finissent dans les mélanges pour oiseaux.

Originaire d'Amérique du Nord, l'ambroisie à feuilles d'armoise ou *Ambrosia artemisiifolia* est une plante exotique envahissante qui se répand de plus en plus en Europe où elle cause non seulement des problèmes agronomiques, mais aussi des problèmes sanitaires, provoquant **de graves allergies**. De plus, son pollen est dit « allergisant », ce qui veut dire que les personnes exposées de façon récurrente peuvent devenir de plus en plus sensibles au cours du temps.

L'éradication de cette plante est donc un enjeu de santé publique. C'est la raison pour laquelle elle doit être détectée dès que possible avant qu'elle ne soit trop répandue et devienne ingérable comme c'est le cas dans certaines régions d'Europe.

Surveiller et signaler !

Dans cette optique, l'Observatoire Wallon des Ambroisies a été créé en octobre 2019. Cette structure organise des actions de communication et de gestion des foyers connus. Heureusement, l'ambroisie à feuilles d'armoise n'est, pour l'instant, que peu répandue en Wallonie. Mais si nous n'y prêtons pas attention et ne faisons rien, la situation pourrait empirer. C'est pourquoi **nous avons besoin de vous** ! En effet, si vous nourrissez les oiseaux dans votre jardin ou bien que vous avez un poulailler, pensez à vérifier au cours de l'année dans ces zones de nourrissage si une plante ressemblant à l'ambroisie pousse ou non. C'est très important puisque les principaux foyers sont chez des particuliers, il est donc **impossible de les détecter sans votre aide** !

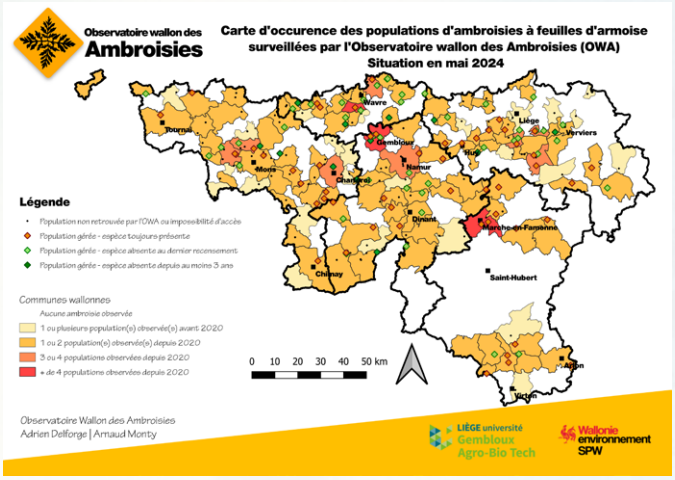

Elle ressemble à l'armoise commune (ou armoise vulgaire) qui, comme son nom l'indique, est très répandue par chez nous, sauf que l'armoise a le dessous des feuilles blanchâtre alors que les deux faces des feuilles de l'ambroisie sont « vert mat ».

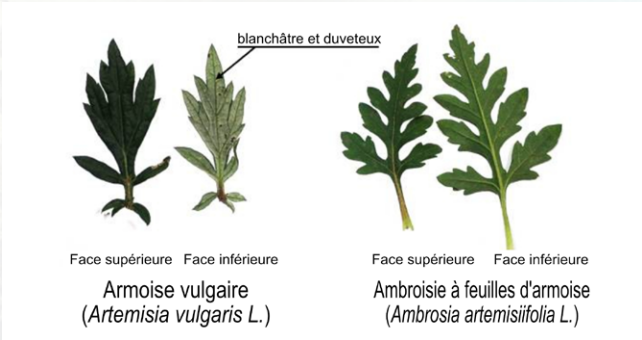

N'hésitez pas à nous envoyer des photos si vous suspectez la présence d'ambroisie dans votre jardin ou basse-cour.

Si vous désirez plus d'informations ou apprendre à la reconnaître, deux webinaires sont organisés le 21 novembre. Pour disposer du lien d'inscription, veuillez contacter le Parc par mail : maxime.doffagne@attert.be

Avec le soutien de la Wallonie

Commune d'Attert

Les nichoirs, comment éviter d'en faire des mangeoires !

Les nichoirs sont des habitats essentiels pour les oiseaux offrant des lieux de nidification et d'élevage des jeunes. Cependant, une installation mal pensée peut transformer cette bonne intention en piège écologique. En effet, un nichoir mal placé peut augmenter la mortalité des oisillons et de leurs parents !

Une étude de l'Institut des Sciences Naturelles de Belgique révèle que les nichoirs attirent fortement les prédateurs tels que les chats forestiers, les ratons laveurs, les martres… Facilement repérables, les nichoirs sont fréquemment visités par ces prédateurs, à la recherche de nourriture facile même lorsqu'ils sont vides. En mai, 60 % des comportements de grimpe des ratons laveurs sont observés, coïncidant avec la période de ponte ou la présence des poussins dans le nid. Cette situation est particulièrement préoccupante pour certaines espèces, comme la chouette hulotte.

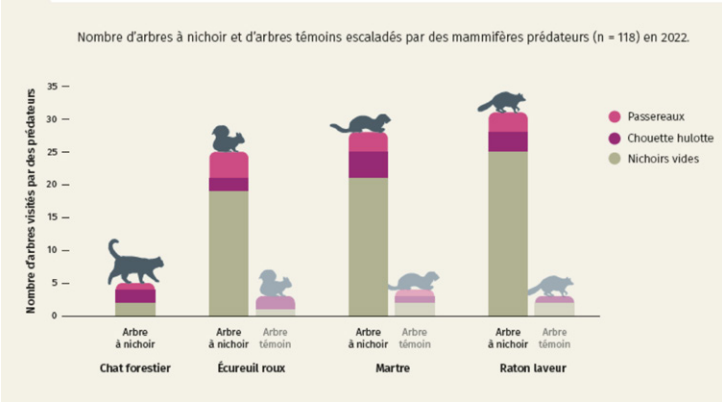

Il est donc crucial d'installer les nichoirs avec précaution. Voici quelques conseils pour une installation réussie !

Quel nichoir/oiseau, souhaitez-vous ?

Sachez qu'en fonction du trou de votre nichoir, les oiseaux qui l'occuperont seront différents. Le merle et le rouge-gorge préfèrent un nichoir dit « ouvert » alors qu'un nichoir avec une ouverture de 28 mm de diamètre a de fortes chances d'être occupé par une mésange.

Puis tordons le cou à une idée reçue : il ne faut pas de perchoir à votre nichoir. Les adultes et les oisillons n'en ont pas besoin. C'est même déconseillé, car il permettrait à des prédateurs d'accéder à l'intérieur du nichoir !

Où et comment installer son nichoir ?

Le meilleur moment pour installer les nichoirs est l'automne ou le début de l'hiver. En effet, dès le mois de février les oiseaux commencent à rechercher des sites de nidification, visitant plusieurs endroits avant de se décider.

Pour l'emplacement du nichoir, il faut respecter quelques points d'attention. Tout d'abord, n'installez pas un nichoir à moins de 2 m du sol. Sinon, les oiseaux seront rapidement atteignables par le saut d'un chat. En outre, pour minimiser les visites des prédateurs, n'installez pas votre nichoir sur une branche de l'arbre.

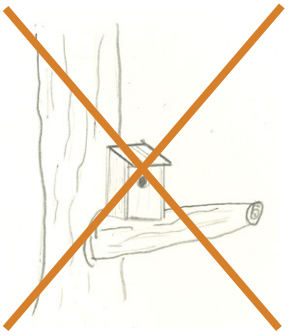

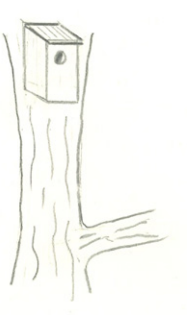

Veillez à ne pas placer le nichoir en plein soleil afin d'éviter la surchauffe du nid et orientez le trou du nichoir vers le nord-est ou le sud-est. Cela protège les oiseaux des vents violents du sud-ouest et de l'exposition directe au soleil.

Concernant l'accroche d'un nichoir sur un arbre, préférez une méthode nécessitant un système de cordage/sangle avec un dispositif de desserrage (sangle de serrage ou tendeur de fil). Rajoutez un élément (branche, mousse amortissante, etc.) qui répartira le poids du nichoir sur une plus grande surface du tronc.

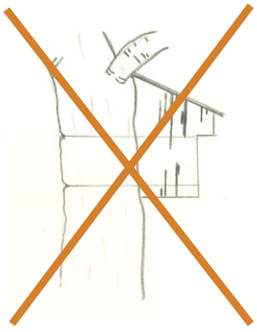

Bandes plastiques

« Stop-minou »

Image extraite de l'article « Les mammifères prédateurs en Wallonie : une menace pour la chouette hulotte ? »
Perrine Renard | Étienne Branquart | Vinciane Schockert

Pour s'assurer d'une protection efficace du nichoir, il est nécessaire d'enrouler une bande de polyéthylène de 60 cm de large autour de l'arbre. Contrairement aux dispositifs « Stop-minou », cette méthode est discrète et plus efficace contre les prédateurs tels que les chats forestiers, les martres des pins et les ratons laveurs (voir photos ci-dessus).

Il faut aussi que le nombre de nichoirs installés soir en rapport avec la taille du jardin. En effet, à partir de dix nichoirs par hectare (100 m x 100 m), les couples de mésanges et les autres espèces de passereaux cavernicoles commencent à se faire concurrence dans la recherche de nourriture, ce qui impacte le taux de survie des oisillons. Il est aussi important de respecter une distance minimale de 30 m entre chaque nichoir.

Raton laveur dans un nichoir - Photo : Marc Paquay

Comment nettoyer son nichoir ?

L'automne ou le début de l'hiver est également idéal pour nettoyer les nichoirs déjà en place. Même si les passereaux et les pics nettoient leur nid, toutes les espèces ne le font pas. Et même lorsqu'un nettoyage a été réalisé par les derniers occupants, le niveau de propreté n'est pas forcément satisfaisant entre les différents individus d'une même espèce.

Pour nettoyer le nichoir, videz-le et brossez tout l'intérieur. Le vinaigre blanc est très bien adapté au nettoyage d'une telle structure. Ce nettoyage permettra de réduire fortement les différents parasites au sein du nichoir (insectes, bactéries, virus, champignons…). Ce nettoyage est l'occasion de vérifier si le nichoir est toujours bien étanche. Soyez prudent lors de leur retrait, certains nichoirs pouvant être occupés par d'autres espèces.

En suivant ces conseils, vous contribuerez à offrir aux oiseaux un habitat sûr et accueillant, tout en protégeant leurs populations.

Texte rédigé par Rémi Cavez (stagiaire) et Adrien Holleville

La pollution lumineuse et l'insécurité

On devrait plutôt parler du sentiment d'insécurité ! Depuis toujours, la nuit est associée au mal, au danger. Qui ne s'est jamais senti angoissé lors d'un déplacement à pied dans le noir, même dans son jardin ? La peur du noir est ancrée en nous et nous la combattons par la multiplication des points lumineux. Ce faisant, nous perturbons la faune et la flore, mais aussi nos organismes.

Comme le souligne l'Administration de la nature et des forêts (L) : « Une part très importante de la biodiversité est nocturne (environ 30 % des vertébrés et plus de 60 % des invertébrés). Les espèces adaptées aux conditions nocturnes connaissent donc une modification profonde de leur environnement dans les contextes éclairés au cours de la nuit. À noter que les espèces diurnes subissent également des perturbations en lien avec la pollution lumineuse »[1].

En plus de réduire l'impact sur la faune et la flore, éteindre l'éclairage public permet de faire des économies. Mais éteindre la lumière, c'est aussi faire face au noir et à ses dangers !

Moins de lumière, plus de vols ?

On entend souvent que l'absence d'éclairage facilite les cambriolages.
Les études faites aux États-Unis et en Europe ne peuvent pas répondre à la question. Tout d'abord, parce que c'est plus complexe que juste une question de lumière (une maison dans un quartier résidentiel près d'une autoroute a plus de risques d'être cambriolée que la même maison dans un quartier peu accessible, quel que soit l'éclairage). Ensuite, la plupart des études ne sont tout simplement pas fiables (méthodologie scientifique médiocre…).

Basons-nous alors sur les statistiques. En France, **80 % des cambriolages ont lieu en plein jour**. En région Bruxelloise, le rapport 2019 de l'Observatoire recense 14 % de cambriolage la nuit. De toute évidence, les voleurs préfèrent les maisons vides ! L'éclairage rentre donc peu en ligne de compte.

Pour éviter les cambriolages la nuit, **installez une lampe à détection automatique**. Attention toutefois à bien l'orienter afin qu'elle ne constitue pas une gêne pour le voisinage.

1. *La pollution lumineuse - préserver l'environnement nocture pour la biodiversité - Administration de la nature et des forêts (GDL)*

La lumière peut aussi avoir un effet pervers. En effet, elle encourage les citoyens à fréquenter les lieux et met en évidence les objets à voler par exemple.

On le voit, le sujet n'est pas simple. Si on transpose le problème à l'échelle de la commune d'Attert, **garder les lampadaires allumés toute la nuit semble inutile**. Peu de commerces, peu de bureaux… et peu de personnes qui se déplacent entre minuit et cinq heures du matin en semaine.

Et dans tous les cas, dès que la nuit tombe, mettez des accessoires rétroréfléchissants quand vous vous déplacez (à pied, à vélo, en trottinette…). Il en va de votre sécurité !

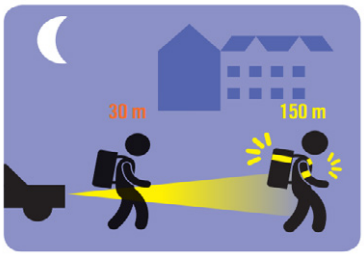

www.assurance-prevention.fr

Pour en savoir plus, vous pouvez lire les trois brochures qui ont servi à rédiger ce texte. Elles sont rassemblées dans le même PDF que vous pouvez télécharger en scannant le QR code :

- ✓ *Éclairages publics et criminalité* - ASCEN asbl
- ✓ *Réduction de l'éclairage public : impact sur la sécurité et la criminalité - Guide pratique aux autorités locales* - Projet européen SLIC Province de Flandre occidentale
- ✓ *Pollution lumineuse - préserver l'environnement nocture pour la biodiversité* - Administration de la nature et des forêts (GDL)

Le site de l'ASCEN (Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes) contient également beaucoup de documentation : www.ascen.be

Pour rappel, la commune d'Attert a signé la charte « Province de Luxembourg, espace étoilé ».

Alors, éteignons les lumières et contemplons les étoiles !

Crédit : France Nature Environnement Midi-Pyrénées/Dark Sky Lab/Région Midi-Pyrénées